

ALÈS AGGLOMÉRATION
PROJET DE TERRITOIRE
ET DE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

2021

Audace • Innovation • Image

The text is centered and flanked by decorative horizontal lines. On the left, there are three parallel lines of varying lengths, with the longest being a vibrant green and the others being lighter shades. On the right, there are also three parallel lines of varying lengths, with the longest being a vibrant green and the others being lighter shades. The text is positioned between these two sets of lines.

UN PROJET COMMUN

LE MOT DU PRÉSIDENT

Alès Agglomération est un territoire singulier de 71 communes, qui se distingue par son innovation et son audace grâce à la mobilisation de ses forces vives et de ses élus.

Riche de paysages variés et remarquables, d'une dynamique démographique portée par l'installation de nouveaux habitants, d'univers culturels et économiques denses, Alès Agglomération est aujourd'hui :

- **La 5^e Agglo d'Occitanie et la 29^e de France**
- **Un territoire durable, engagé depuis plus de 25 ans dans une dynamique de transition écologique et énergétique, ;**
- **Un éco-système économique unique en France autour du 2^e bassin industriel de la région Occitanie;**
- **Un territoire du bien-vivre ensemble ;**
- **Une destination touristique appréciée.**

Ce projet de territoire (2021), tout comme les deux précédents (2013 et 2018), a été voté à l'unanimité. Ces documents soulignent l'importance de définir un cap commun, socle de l'ensemble de nos réflexions, de nos décisions communautaires, et garant de la cohérence et de l'efficacité de notre action.

L'année 2020 a été marquée par de nombreux changements : crise sanitaire majeure, nouveaux mandats communaux et intercommunaux, montée en puissance de thèmes nouveaux dans les politiques publiques nationales et régionales (relance économique, innovation technologique, réindustrialisation, transition écologique, eau, déchets, ...).

Il m'est apparu dès lors indispensable d'actualiser notre projet de territoire pour confirmer et enrichir ensemble l'ambition de développement que nous souhaitons pour le territoire d'Alès Agglomération.

Un projet où chacun trouve sa place, les villages ruraux comme la ville centre, les jeunes comme les aînés, les actifs comme les retraités, l'agriculture comme l'industrie, les amateurs de culture comme les passionnés de nature... Un projet qui donne la part belle à cette transition écologique, qu'il nous faut poursuivre sans relâche afin d'assurer le bien-vivre de nos enfants.

Cinq axes stratégiques structurent désormais ce projet co-construit par les élus de notre territoire et ses parties prenantes (forces vives, population), projet que nous allons mettre en œuvre durant les prochaines années en amplifiant les actions en cours et à travers de nouvelles actions opérationnelles.

Je suis heureux et fier de la vision que nous portons ensemble et de l'investissement de chacun dans l'actualisation et la détermination des actions de notre projet de territoire. **Cette feuille de route partagée permettra à notre Communauté de conforter sa juste place dans la Région Occitanie**, de contribuer à son dynamisme à l'échelle nationale et surtout de répondre aux attentes de nos concitoyens.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la démarche et je suis heureux de vous présenter dans ce document une synthèse des orientations et du programme d'actions que nous avons prévu pour le devenir ambitieux d'Alès Agglomération.

Christophe RIVENQ
Président d'Alès Agglomération
1^{er} adjoint de la Ville d'Alès
Conseiller Régional Occitanie



▲ 3



UNE DÉMARCHE D'ÉLABORATION CONCERTÉE

Un travail d'actualisation du projet de territoire 2018

La démarche engagée au printemps 2021 s'inscrit dans la continuité du Projet de territoire élaboré lors du passage d'Alès agglomération de 50 à 71 communes et approuvé à l'unanimité des élus communautaires en juin 2018. Construit autour de trois axes stratégiques à partir d'une démarche de concertation et de recherche du consensus, ce document est consultable sur le site www.ales.fr

Le travail mené en 2021 s'est appuyé sur cet existant pour l'enrichir à partir d'une démarche de réflexion et de maturation collective. Le projet de territoire actualisé, qui comporte désormais cinq axes de travail, est ainsi adapté aux enjeux sociétaux, territoriaux et aux nouvelles opportunités et menaces qui se présentent aujourd'hui.

Depuis sa création, Alès Agglomération a connu deux réformes intercommunales qui ont conduit les élus à travailler ensemble sur l'élaboration d'un projet commun pour l'avenir du territoire, en 2013 alors que naissait Alès Agglomération à 50 communes et en 2018 suite à la constitution d'une nouvelle agglomération à 71 communes.

Depuis, les élus et les services d'Alès Agglomération ont œuvré collectivement à la réalisation de plus de 80 actions répondant à l'ambition partagée « Alès Agglomération, Audace, Innovation, Image ».

L'année 2020 a marqué un nouveau cap dans la conduite des politiques publiques avec :

- La crise sanitaire qui fait émerger de nouveaux défis à relever mais également de nouvelles opportunités pour le territoire ;
- Les nouveaux mandats communaux et intercommunaux 2020-2026 qui ont conduit de nouveaux élus à rejoindre l'intercommunalité ;
- La montée en puissance de la transition énergétique et écologique dans le champ des politiques publiques nationales, régionales et locales.

En réponse à ces enjeux, et sous l'impulsion de Christophe Rivenq, président d'Alès Agglomération, les élus communautaires ont décidé d'actualiser le projet de territoire 2018 à travers une démarche participative.

Cette démarche a eu pour but de :

- **Définir ensemble**, avec les nouveaux élus intercommunaux, **une vision partagée de l'avenir du territoire ;**
- **Échanger et se projeter** entre élus et avec des représentants de la société civile sur de nouvelles thématiques et opportunités à saisir ;

- **Préciser le programme d'actions** qui se matérialisera dans les budgets communautaires des prochaines années.

LE PROJET DE TERRITOIRE ACTUALISÉ EN 2021 S'APPUIE AINSI SUR 5 PILIERS :

- **FAVORISER l'emploi et les activités économiques,**
- **AGIR pour la transition écologique**
- **AMÉLIORER la qualité de vie,**
- **DÉVELOPPER les solidarités sociétales et territoriales**
- **PROMOUVOIR le territoire et développer les coopérations territoriales et institutionnelles**

2

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET DE TERRITOIRE

Une dynamique partagée

L'ambition partagée par les élus d'Alès Agglomération à travers ce Projet de Territoire actualisé est de développer une **dynamique collective d'innovation, d'audace et de promotion de l'image du territoire** pour valoriser les potentiels des Cévennes et relever les défis présents et à venir.

Dans cette optique, le Projet de territoire est **structuré autour de cinq axes stratégiques**, déclinés en programmes d'actions à mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire.

Un Projet de territoire, c'est une ambition pour l'avenir qui se traduit dans des programmes d'actions concrètes à mettre en œuvre au cours des dix ans à venir.

Les cinq axes stratégiques

Le Projet de territoire est structuré en cinq axes stratégiques, déclinés en programmes d'actions.



Les principaux enjeux du territoire

- Renforcer les dynamiques économiques et de l'emploi.
- Affirmer l'engagement en matière de transition écologique et environnementale, levier de développement local.
- Soutenir le renouveau démographique avec l'accueil de nouveaux arrivants et le maintien des jeunes sur le territoire.
- Moderniser le territoire, particulièrement en termes de mobilité et d'habitat.
- Conjuguer harmonieusement « attractivité » et « qualité du développement ».
- S'adapter au changement climatique.
- Garantir les solidarités territoriales et humaines.

La transition écologique et énergétique, fil rouge du projet de territoire 2021

Pionnier en la matière (1^{er} Agenda 21 régional dès 2007, 1^{er} hôpital HQE de France, 7^e territoire français le plus vertueux pour le climat, insertion précoce de clauses sociales dans les marchés publics, ...), Alès Agglomération est engagée depuis 2017 dans une politique ambitieuse de développement durable. L'Agglomération et la Ville d'Alès ont multiplié les initiatives dans ce sens et reçu de nombreux prix :

- Pour Alès Agglomération : Rubans du Développement Durable (2008, 2010, 2012), Prix Énergies ci-

toyennes (2013), Territoire à Énergie positive pour la Croissance Verte (2015, 2016), Territoire Engagé pour la Nature (2021), ...

- Pour la ville centre d'Alès : Prix Marianne d'Or du Développement Durable (2007), Capitale française de la biodiversité (2010, 2013, 2014, 2015), Label 4 fleurs et Fleur d'Or (label national obtenu en 2008, renouvelé en 2011, 2014, 2017 et 2020).

À travers l'actualisation du projet de territoire, les élus affirment leur volonté de prendre une part active aux défis environnementaux, comme la transition énergétique et écologique, en les intégrant dans leurs politiques publiques en cohérence avec les enjeux propres du territoire.



AXE 1 : FAVORISER L'EMPLOI ET LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Nous souhaitons favoriser la création d'emplois et le développement d'entreprises. Cela implique de faire le pari de l'innovation et de promouvoir de nouveaux secteurs d'activités respectueux d'un développement durable. C'est pourquoi, aux côtés des filières de production d'excellence et du tourisme, nous souhaitons que l'Économie Sociale et Solidaire, l'agriculture, la forêt et les activités liées à la transition énergétique constituent localement de nouveaux champs à explorer.

Dans notre société mondialisée et médiatisée, le développement repose aussi sur la qualité d'accueil des territoires et la communication, d'où notre volonté de travailler sur l'image et la promotion de notre territoire.

Soutenir le développement des entreprises dans les domaines d'excellence

- Aider les entreprises du territoire et les initiatives entrepreneuriales.
- Aménager des terrains et bâtiments pour l'accueil et le développement des entreprises.
- Soutenir l'innovation des filières économiques locales d'excellence.
- Soutenir le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et de l'emploi.

Valoriser durablement les ressources du territoire

- Construire un « projet alimentaire territorial », des producteurs aux consommateurs locaux.
- Pérenniser, valoriser, gérer et renouveler la ressource forestière : sylviculture, bois énergie, chimie verte, bois d'œuvre.

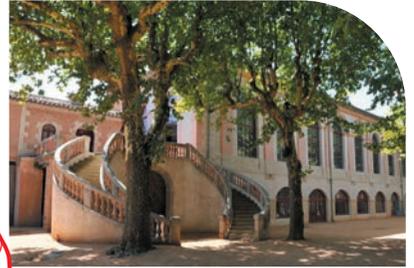
S'ouvrir aux métiers de demain, à l'ère numérique et digitale

- Développer des formations adaptées aux innovations technologiques, économiques et sociales.
- Former les jeunes aux métiers numériques et digitaux.
- Déployer un projet numérique innovant pour favoriser l'accès, l'apprentissage et les usages du numérique.

Développer un tourisme de qualité, attentif aux singularités des Cévennes

- Structurer la filière touristique et promouvoir la destination Cévennes.

“ TRAVAILLER SUR L'IMAGE ET LA PROMOTION DE NOTRE TERRITOIRE ”



PARC NATIONAL DES CÉVENNES
CAUSSES ET CÉVENNES
CLASSÉES AU PATRIMOINE MONDIAL
DE L'HUMANITÉ PAR L'UNESCO

Soutenir le développement du territoire

Un lieu unique d'accueil des entreprises. Guichet unique Alès Agglomération / Région Occitanie Alès Myriapolis / Chambres Consulaires

Développer les zones d'activités

Connecter l'Agglomération aux grands réseaux d'échanges

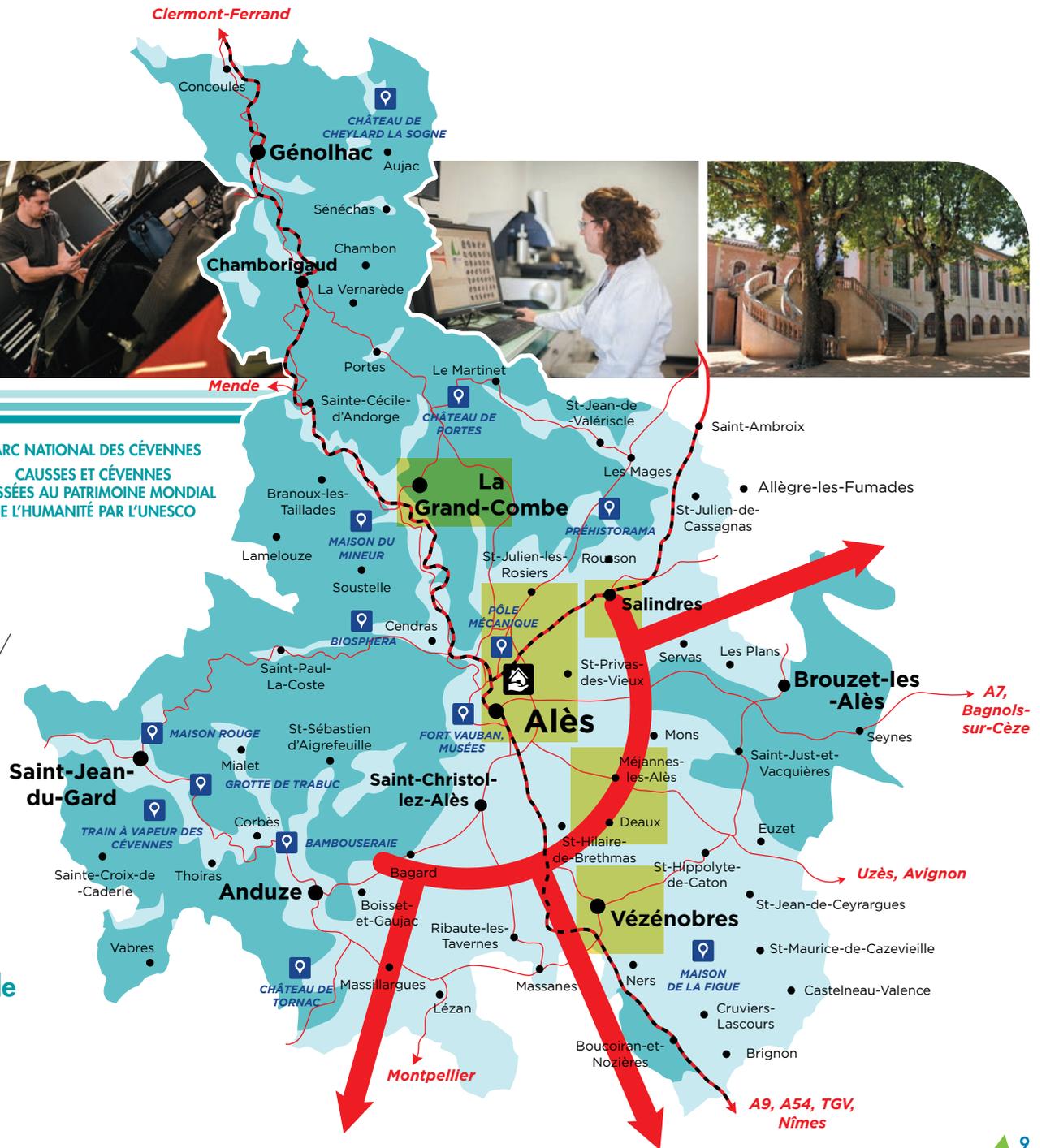
Structurer et développer les sites touristiques et la destination Cévennes

Créer une voie de contournement et des accès facilités aux autoroutes

Ancrer la transition vers un développement durable

Développer un « projet agricole alimentaire territorial »

Valoriser et renouveler la ressource forestière



AXE 2 : AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Nous portons, à l'échelle de l'Agglomération et de nos communes, de nombreux engagements en matière de développement durable.

Désireux de prendre pleinement part à cet enjeu majeur, nous réaffirmons et confortons cet engagement en inscrivant dans notre projet de territoire des orientations pour une transition écologique, levier de développement territorial. Il s'agit pour Alès Agglomération d'agir de façon exemplaire et d'accompagner les actions des entreprises et des citoyens.

Inscrire les entreprises, les industries, et l'agriculture dans la transition écologique

- Valoriser les entreprises moteur de la transition écologique.
- Accompagner l'engagement des professionnels pour la transition écologique d'Alès Agglomération.

Favoriser la transition énergétique du territoire

- Soutenir et conforter les filières émergentes de production d'ENR.
- Faire des particuliers des acteurs de la transition énergétique.
- Sensibiliser aux économies d'énergie.

Sensibiliser et communiquer sur les enjeux de la transition écologique

- Communiquer sur les enjeux de la transition écologique.
- Développer des événements autour de la transition écologique.
- Sensibiliser dès le plus jeune âge sur les enjeux de la transition écologique.

Collecter, valoriser et traiter les déchets

- Responsabiliser les citoyens sur la collecte des déchets.
- Développer et informer sur les centres de traitement des déchets.
- Revaloriser les déchets.

“ LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EST LE LEVIER DE NOTRE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ”

atlas 2020

de la biodiversité d'Alès Agglomération



Alès



AXE 3 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

Notre responsabilité est d'offrir à nos aînés, à ceux qui s'installent ici et à ceux qui y naissent et construiront demain, un territoire où il fait bon vivre. La tâche est grande à l'heure des changements environnementaux majeurs, des mutations sociales et économiques rapides.

Cette ambition prioritaire nécessite de développer nos patrimoines communs : la vitalité culturelle, les conditions d'habitat et de mobilité ainsi que le patrimoine naturel d'une qualité exceptionnelle. Les chantiers sont nombreux pour valoriser à sa juste mesure, l'extraordinaire diversité de notre territoire.

Poursuivre la voie de l'excellence dans les domaines artistiques et culturels

- Promouvoir les structures et l'offre culturelles qui participent à la notoriété d'Alès Agglomération.
- Soutenir la création et la diffusion culturelles dans les communes et inciter à l'éclosion de jeunes professionnels de la culture.

Développer un habitat adapté aux modes de vie contemporains

- Intensifier la rénovation des logements anciens pour les rendre attractifs.
- Assurer un développement de formes urbaines respectueuses des identités territoriales.
- Développer un habitat adapté aux nouveaux besoins des habitants (jeunes, familles, personnes âgées, personnes seules) et aux nouveaux modes de vie.

Se donner les moyens d'aménager le territoire : maîtrise du foncier et planification

- Aménager de manière contrôlée le territoire et l'accompagner dans son développement.
- Accompagner les communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme.

Connecter le territoire aux grands réseaux d'échanges et améliorer la mobilité interne

- Connecter Alès Agglomération aux grands réseaux d'échanges : A7, A9, TER, TGV.
- Privilégier les transports en commun et déplacements doux dans le plan de déplacement d'Alès Agglomération.
- Contribuer au déploiement de la téléphonie mobile et d'internet haut débit en tous points du territoire.

Mettre en valeur les patrimoines singuliers du territoire

- Protéger les grands paysages et le réseau des Gardons.
- Entretien et rendre accessibles les patrimoines naturels et culturels.
- Sécuriser la ressource en eau pour les usages domestiques, agricoles et industriels.

“ VALORISER L'EXTRAORDINAIRE
DIVERSITÉ DE NOTRE TERRITOIRE ”



Promouvoir les principaux événements et lieux culturels :

Le Cratère scène nationale, Festival Itinérances, Pôle Cirque Occitanie, Maison Rouge, Pôle culturel et scientifique de Rochebelle, Musée du Colombier, Musée P. A. Benoit, Les Fous Chantants, Cratère Surfaces, Semaine Cévenole, Cirque en marche...

- Médiathèques
- Formations artistiques / Métiers des Arts

Mettre en valeur les patrimoines singuliers du territoire :

- Protéger les vallées et cours d'eau et sécuriser la ressource en eau
- Mettre en œuvre la charte paysagère (grands paysages)
- Structurer l'urbanisation de la couronne péri-urbaine en préservant les espaces naturels et agricoles
- Rénover les logements anciens

AXE 4 : DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS SOCIÉTALES ET TERRITORIALES

Convaincus que nos singularités territoriales sont des atouts, nous nous sommes engagés pour préserver l'identité de chacune de nos 71 communes. Le défi à relever est important pour mettre en valeur les potentiels de notre territoire tout en développant partout une politique qui donne à chaque habitant les mêmes chances de vivre et de s'épanouir. Véritable fil conducteur de notre action, cet objectif nécessite de considérer les espaces ruraux, périurbains ou urbains, et de prendre en compte la diversité de nos populations.

Connecter la jeunesse à son avenir

- Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi.
- Faciliter l'accès des jeunes aux pratiques culturelles et sportives.
- Favoriser la mobilité locale et internationale des jeunes.
- Améliorer l'insertion sociale des jeunes.

Promouvoir des services publics innovants, facilement accessibles pour tous en tous lieux du territoire

- Former les citoyens aux usages du numérique pour éviter la fracture sociale.
- Développer les pratiques du sport, culture et loisirs.
- Maintenir et développer l'offre de soins et services de santé.
- Développer des services innovants.

Renforcer l'équité territoriale et améliorer les conditions de vie

- Poursuivre l'action de la Politique de la Ville dans les quartiers éligibles : Alès, Anduze, La Grand-Combe.
- Mettre en œuvre le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

Organiser les coopérations ville, bourgs et bassins de vie dans une agglomération multipolaire

- Conforter Alès comme ville-centre d'une agglomération dynamique et accueillante.
- Revitaliser les centre-bourgs des Pôles de centralité secondaire définis dans le SCOT du Pays des Cévennes.

“ DONNER À CHAQUE HABITANT LES MÊMES CHANCES DE VIVRE ET DE S'ÉPANOUIR ”



Favoriser l'accès à la formation

- @ Susciter la création de formations aux métiers du numérique dans des lieux de formation dédiés
- 👤 Aménager des logements étudiants et pour les jeunes actifs

Maintenir et développer l'offre de services de santé

- 🏥 Promouvoir les maisons et centres de santé multi-sites
- H Maintenir les établissements hospitaliers

Améliorer les conditions de vie dans les quartiers

- 🏠 Poursuivre l'action de la Politique de la Ville
- 🏠 Mettre en œuvre le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

Renforcer l'équité territoriale et organiser le territoire

- 🌳 Renforcer l'offre de tourisme et de loisirs
- 🎯 Conforter Alès comme ville-centre du territoire et revitaliser les centres-bourgs
- Réseau routier

AXE 5 : PROMOUVOIR LE TERRITOIRE ET DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES ET INSTITUTIONNELLES

Notre territoire du « bien vivre ensemble » est riche d'un tissu productif puissant et ancré. Il est important de valoriser son dynamisme urbain, économique et culturel à l'échelle départementale, régionale, nationale, européenne et internationale.

Notre objectif est de développer l'attractivité du territoire, de ses entreprises, de ses habitants et de promouvoir ces valeurs de territoire pionnier et d'innovation.

Pour y parvenir, le projet de territoire définit 2 orientations sur lesquelles Alès Agglomération pourra agir en interne et avec ses partenaires :

Développer la communication territoriale à l'intérieur et à l'extérieur du territoire

- Promouvoir la singularité de la destination Alès Agglomération « espace du bien vivre, respectueux de l'environnement » .
- Développer une politique d'attraction événementielle.
- Renforcer la connaissance des compétences et actions d'Alès Agglomération par les communes.

Développer les coopérations territoriales et institutionnelles

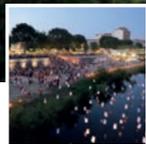
- Poursuivre et tisser les coopérations internes au territoire.
- Développer les coopérations externes.



“ DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE, DE SES ENTREPRISES, DE SES HABITANTS ”



ALÈS LA CAPITALE
QUI NE **MANQUE**
PAS D'AIR



Alès, capitale des Cévennes

ales.fr



3

LE PROGRAMME D' ACTIONS DU PROJET DE TERRITOIRE

AXE 1 FAVORISER L'EMPLOI ET LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Inscrire le territoire dans une dynamique de prospérité en osant conjuguer l'audace et l'innovation avec le respect des valeurs cévenoles et la préservation d'un patrimoine environnemental exceptionnel. 4 grandes orientations déclinées en programme d'actions sont construites pour favoriser l'emploi et le développement économique.

ORIENTATION 1/1

Soutenir le développement des entreprises dans les domaines d'excellence

A. Aider les entreprises du territoire et les initiatives entrepreneuriales à se développer

Actions prioritaires

- Aider à l'innovation et à l'expérimentation locales, notamment dans l'industrie, fer de lance du bassin alésien.
- Faire de l'Agence de développement économique Alès Myriapolis un lieu d'accueil unique des porteurs de projets, dotée d'ingénierie technique et financière pour les entreprises dans une "Maison de la Région et des entreprises".

Actions complémentaires

- Mettre en place un réseau des entrepreneurs et acteurs économiques pour mieux mobiliser et valoriser les savoir-faire locaux.

B. Aménager des terrains et bâtiments pour l'accueil et le développement des entreprises

Actions prioritaires

- Densifier les zones d'activités existantes, réhabiliter les friches industrielles, créer de nouvelles zones d'activités.
- Maintenir et développer la plateforme aéroportuaire d'Alès-Deaux (logistique, sécurité, tourisme, mobilités).

Actions complémentaires

- Définir une stratégie communautaire sur le foncier à vocation économique dans une complémentarité Nord/Sud : zones d'activités, zones artisanales, tourisme...
- Créer des espaces alternatifs de type co-working (Tiers Lieux), fablab...

C. Soutenir l'innovation des filières économiques locales d'excellence

Actions prioritaires

- Promouvoir les filières locales d'excellence : agro-alimentaire, sous-traitance industrielle, agri-ressources, services de proximité, mécanique et mobilités durables, tourisme, silver-économie.

Actions complémentaires

- Organiser des concours de projets d'entreprises pour promouvoir l'innovation : poursuite du concours Alès Audace, Rural Audace...
- Organiser et participer à des salons régionaux / nationaux / internationaux (ex. Rive - Rencontres Internationales Véhicules Ecologiques).

D. Soutenir le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et de l'emploi

Actions prioritaires

- Soutenir et accompagner la création d'entreprises à but d'emploi - dans les domaines des services aux entreprises, circuits courts et filières agricoles

locales, gestion et valorisation des déchets, réhabilitation du patrimoine ancien, silver-économie, économie circulaire et l'accompagnement des salariés – et contribuer à la réduction progressive du chômage.

- Créer une maison de l'Economie Sociale et Solidaire avec des services et une ingénierie pour le montage de projets collectifs.

Actions complémentaires

- Étendre la « plateforme de la mobilité » pour les déplacements sur le territoire, le soutien aux structures d'insertion économique et chantiers d'insertion et l'augmentation des clauses d'insertion dans les marchés publics.

ORIENTATION 1 / 2 Valoriser durablement les ressources du territoire

A. Construire un « projet agricole alimentaire territorial », des producteurs aux consommateurs locaux

Actions prioritaires

- Aider la création de plateformes de regroupement et de transformation pour organiser des circuits courts.
- Soutenir la labellisation des produits locaux et la création d'une marque Cévennes.
- Mettre en place une politique foncière communautaire : repérage et protection des terres à valeur agronomique.

Actions complémentaires

- Aider au regroupement de producteurs locaux pour répondre aux appels d'offres d'équipements collectifs.
- Favoriser le portage de foncier pour l'installation d'agriculteurs et la reprise d'exploitations.
- Mettre en place une ingénierie technique et financière pour des projets agricoles innovants.
- Promouvoir la consommation de produits locaux bio et issus de l'agriculture raisonnée dans les équipements locaux : écoles, hôpital, maisons de retraite...
- Assurer la ressource en eau pour les usages agricoles.



B. Pérenniser, valoriser, gérer et renouveler la ressource forestière : sylviculture, bois énergie, chimie verte, bois d'œuvre

Actions prioritaires

- Mettre en place une politique globale pour la forêt dans le cadre de la charte forestière du Pays des Cévennes : sylviculture, bois énergie, bois d'œuvre, chimie verte, plantation d'essences locales.

Actions complémentaires

- Mobiliser et accompagner les acteurs de la filière vers une valorisation locale de la ressource bois pour plus de réalisations

en bois local sur le territoire : porteurs de projets, forestiers, artisans, commande publique.

- Mettre en place une stratégie foncière rurale pour l'agriculture et la forêt en lien avec les documents d'urbanisme communaux.
- Soutenir des projets sylvicoles innovants : regroupements coopératifs, travaux forestiers pour l'agriculture, sylvo-pastoralisme, plantes aromatiques et espaces forestiers multifonctionnels.
- Améliorer la desserte locale pour permettre l'acheminement de la ressource .



“ UN LIEU D'ACCUEIL
UNIQUE POUR LES
PORTEURS DE PROJETS ”

“SOUTENIR LA
CRÉATION DES
FORMATIONS
POUR LES
MÉTIERS DE
DEMAIN”



AXE 1

ORIENTATION 1/3

S'ouvrir aux métiers de demain, à l'ère numérique et digitale

A. Développer des formations adaptées aux innovations technologiques, économiques et sociales

Actions prioritaires

- Susciter la création de formations : implantation d'un IUT, développement de formations supérieures courtes avec recrutement sur aptitudes (Bac +2 et +3) et de formations en apprentissage en mobilisant les entreprises du territoire et les filières d'excellence.

- Soutenir la création des formations sur mesure en lien avec les entreprises et les filières économiques locales d'excellence (mécanique sportive, arts du spectacle, agriculture et forêt, tourisme...).

Actions complémentaires

- Soutenir l'IMT pour la création d'un centre de prospection et de financement de thèses sur les métiers de demain.
- Renforcer les partenariats sur la formation avec les territoires limitrophes : Pôle Métropolitain Nîmes Alès, Avignon...

B. Former les jeunes aux métiers numériques et digitaux

Action prioritaire

- Soutenir la création de formations spécifiques aux métiers du numérique et à la fabrication additive.

Action complémentaire

- Accompagner la création de lieux de formation dédiés : fablab, plateforme technique...

C. Développer un projet numérique innovant pour favoriser l'accès, l'apprentissage et les usages du numérique

Actions prioritaires

- Poursuivre l'équipement des zones d'activités en Très Haut Débit.
- Créer des Espaces Publics Numériques mobiles et fixes et développer des services publics numériques pour les clients, les usagers et les citoyens du territoire.

Actions complémentaires

- Créer une plateforme numérique unique des services publics d'Alès Agglomération accessible à tous dans les lieux d'accueil du public (mairies, Espaces Publics Numériques, office de tourisme, agences postales, points multiservices).
- Étendre les zones hot-spot WIFI dans toutes les communes d'Alès Agglomération.
- Créer une chaîne télé numérique alimentée par des MOOC (cours en ligne) pour former les populations à l'usage des outils numériques et réduire la fracture sociale numérique.

“CRÉER UN PASS TOURISME ET CULTURE”

- Viser la mise à disposition des données des collectivités du territoire en open-data.

ORIENTATION 1/4

Développer un tourisme de qualité, attentif aux singularités des Cévennes

A. Structurer la filière touristique et promouvoir la destination Cévennes

Actions prioritaires

- Créer un pass « tourisme et culture » avec la mise en réseau des équipements touristiques et culturels du territoire.
- Développer l'Office de Tourisme communautaire et promouvoir la destination Cévennes dans les réseaux et influenceurs touristiques.
- Mettre en valeur le patrimoine cévenol (faïsses, petite hydraulique, châtaigneraie, draïlles).

- Créer des produits nouveaux (tourisme expérientiel, industriel, thermalisme/santé/bien-être, pleine nature, patrimoine alimentaire, séjours touristiques): Rénovation des thermes des Fumades, projet de thermalisme équin à Euzet.

Actions complémentaires

- Créer des voies vertes et pistes cyclables et poursuivre l'aménagement et la valorisation du réseau de chemins de randonnée.
- Professionnaliser les prestataires touristiques, la montée en gamme de

l'offre et assurer une veille touristique pour s'adapter aux nouvelles demandes.

- Identifier les sites d'accueil pour de nouvelles offres touristiques de qualité.
- Développer la capacité d'accueil des « villes portes » pour la destination Causses Cévennes, en partenariat avec l'Entente Interdépartementale (UNESCO) et le Parc National des Cévennes.
- Faire des artisans des ambassadeurs de la destination.





AXE 2 AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Alès Agglomération bénéficie d'un environnement exceptionnel qui la place naturellement sur la voie du développement durable. Au cœur des enjeux du développement territorial, la transition écologique et énergétique est un axe transversal du projet de territoire qui intervient dans de nombreux domaines : se nourrir, se déplacer, produire, habiter... Il s'agit ici de positionner le territoire comme pionnier en mobilisant les moyens pour impliquer et valoriser les actions de l'ensemble des acteurs concernés : élus, entreprises, habitants...

ORIENTATION 2/1 Inscrire les entreprises, industries, agricultures dans la transition écologique

A. Valoriser les entreprises moteur de la transition écologique

Actions prioritaires

- Créer un label « Alès Agglo local – transition écologique » pour encourager, faire savoir et mettre en valeur les spécificités locales.

- Identifier pour mieux les mettre en avant les entreprises du territoire fer de lance de la transition écologique : réaliser un état des lieux et mettre en place un système de référencement pour les rendre identifiable rapidement.

Actions complémentaires

- Définir une charte d'engagement écologique avec les entreprises moteur de la transition écologique.
- Proposer des journées découvertes dans des entreprises ou des exploitations agricoles ayant réalisé une transition écologique.

B. Accompagner l'engagement des professionnels pour la transition écologique d'Alès Agglomération

Actions prioritaires

- Mettre à disposition des professionnels un guide pratique sur la transition écologique : donner une vision commune, échéancier, coût, financements, part bénéfiques/risques.
- Organiser des temps d'échanges et de partage d'expérience entre professionnels sur la transition écologique : outils et bonnes pratiques (ex. démarche RSE).
- Développer et favoriser l'agriculture locale et les démarches de qualité engagées par les producteurs et regrouper leurs productions.

Action complémentaire

- Favoriser les créations d'emplois dans l'économie sociale et solidaire.



AXE 2

ORIENTATION 2/2

Favoriser la transition énergétique du territoire

A. Soutenir et conforter les filières émergentes de production d'EnR

Actions prioritaires

- Réaliser un état des lieux du territoire pour identifier les zones de potentialités pour chacune des ressources : production solaire, géothermie...
- Développer la filière hydrogène vert autour du Pôle Mécanique.
- Développer des filières de formations techniques et d'enseignement supérieur pour former aux métiers de la production d'EnR.

Actions complémentaires

- Amorcer la production solaire en équipant les bâtiments publics.
- Étudier la géothermie en lien avec la valorisation des ressources locales : sources thermales, galeries, vestiges miniers, crassier.

B. Faire des particuliers des acteurs de la transition écologique

Actions prioritaires

- Créer une maison de l'habitat pour accompagner les particuliers pour produire des énergies renouvelables.
- Communiquer sur les aides aux particuliers : ex. incitations financières pour le déploiement de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments privés.

Actions complémentaires

- Développer des labels particuliers pour encourager les particuliers à se tourner vers les énergies renouvelables.
- Valoriser l'action de particuliers engagés et œuvrant pour le développement durable et l'économie d'énergie.

“ DÉVELOPPER
UNE FILIÈRE
HYDROGÈNE
VERT ”



“ CRÉER DES ÉVÈNEMENTS AUTOUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ”



ORIENTATION 2/3 Sensibiliser et communiquer sur les enjeux de la transition écologique

A. Communiquer sur les enjeux de la transition écologique

Actions prioritaires

- Agir dans les établissements scolaires pour informer, communiquer et sensibiliser les scolaires sur la transition écologique.
- Mettre en place une communication harmonisée, simple et efficace : pancartes au niveau des containers de tri pour indiquer les éléments pris en charge, communication sur le temps de dégradation des différents déchets.

Actions complémentaires

- S'appuyer sur des relais communiquant : identifier des ambassadeurs de la transition écologique, faire appels aux jeunes influenceurs pour promouvoir la transition écologique.

- Travailler en coopération avec les différentes structures qui œuvrent pour la transition écologique.

B. Développer des événements autour de la transition écologique

Actions prioritaires

- Créer un événement récurrent pour promouvoir positivement la transition écologique.
- Mettre en place des stands et des points d'informations lors de manifestations pour sensibiliser sur la transition écologique, (ex. RIVE).
- Développer des actions « coup de poing » de recyclage en lien avec la journée de l'environnement.

Actions complémentaires

- Concevoir un jeu autour de la transition écologique avec un gain à la clé pour

inciter les personnes à participer.

- Organiser des visites de découverte à destination du grand public (consommateurs) des exploitations et des entreprises engagés dans la transition écologique ou création d'un circuit agri-bio des différents points à visiter.

C. Sensibiliser dès le plus jeune âge sur les enjeux de la transition écologique

Actions prioritaires

- Développer des clubs « écologiques » au sein des établissements scolaires.
- Organiser des programmes de sensibilisation en accord avec les programmes pédagogiques dans les écoles primaires.

Action complémentaire

- Mettre en place des actions de prévention dans les écoles sur les enjeux de recyclage.



ORIENTATION 2/4

Collecter, valoriser et traiter les déchets

A. Responsabiliser les citoyens sur la collecte des déchets

Actions prioritaires

- Organiser des « journées citoyennes » de nettoyage des espaces (décharges sauvages, ...) avec l'appui logistique et médiatique d'Alès Agglomération.
- Inciter aux pratiques vertueuses en valorisant les « bons » collecteurs (primes, ou détaxe pour les ménages les plus vertueux, émettant moins de déchets) et sanctionner pédagogiquement les décharges sauvages (participation à des journées citoyennes, TIG, ...).

Action complémentaire

- Expérimenter le suivi du volume de déchets produits / collectés par les ménages.

B. Développer et informer sur les centres de traitement des déchets

Actions prioritaires

- Mettre en place une politique communautaire de collecte des déchets : modes, calendriers...
- Informer le public sur les circuits de traitement et de revalorisation des déchets : mettre en place une communication régulière et dédiée aux enjeux de recyclage et de traitement des déchets.

- Établir une nouvelle cartographie des déchetteries sur le territoire intercommunal (renforcer l'offre actuelle et équilibrer la répartition) et améliorer la signalétique de ces points d'apport volontaires pour inciter à leur utilisation.

Actions complémentaires

- Développer le compostage chez les particuliers : communiquer sur l'achat de composteurs pour les ménages et sensibiliser sur l'avantage de faire du compost.
- Doter les communes de broyeurs (déchets verts et plastiques) et de compacteurs à cartons, avec le soutien de la communauté, pour réduire la quantité de déchets traitées en déchetterie.

C. Revaloriser les déchets

Actions prioritaires

- Développer les filières de revalorisation des déchets (tissu associatif existant, à renforcer).
- Développer la revalorisation des déchets pour les communes, afin d'en retirer des revenus (aluminium, plastique, ...).

“
RESPONSABILISER
LES CITOYENS
SUR LA COLLECTE
DES DÉCHETS
”



AXE 3 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

Nous souhaitons offrir à l'ensemble des habitants, aux visiteurs de passage et aux vacanciers un cadre de vie de qualité, objectif clairement exprimé au travers de quatre orientations qui nécessitera de faire preuve d'inventivité, de persévérance et de dialogue.

ORIENTATION 3/1

Poursuivre la voie de l'excellence dans les domaines artistique et culturel

A. Promouvoir les structures et l'offre culturelles qui participent à la notoriété d'Alès Agglomération

Actions prioritaires

- Appuyer la dynamique générée par la présence de deux labels nationaux (Cratère, Pôle Cirque), d'un festival international (Itinérances) et des musées comme levier de développement territorial (notoriété, tourisme, formation d'excellence...).

- Promouvoir les manifestations culturelles pour améliorer leur visibilité au niveau régional, national voire international : information et communication / promotion.

Actions complémentaires

- Accompagner le développement des structures culturelles d'envergure pour une irrigation coordonnée de leur action sur toute l'agglomération : maintien du soutien financier, aide à l'ingénierie.
- Mobiliser des ressources supplémentaires du mécénat en s'appuyant sur la visibilité régionale, nationale et internationale.
- Labelliser des écoles de musique et des écoles de danse en conservatoire à rayonnement intercommunal et les inscrire dans un projet pluridisciplinaire pour gagner en attractivité et mieux valoriser les ressources artistiques des labels.

B. Soutenir la création et la diffusion culturelles dans les communes et inciter à l'éclosion de jeunes professionnels de la culture

Actions prioritaires

- Poursuivre la mise en œuvre de manifestations itinérantes au sein de l'agglomération avec la création de saisons décentralisées (cirque, cinéma, théâtre, expositions...).
- Soutenir les associations et compagnies pour les projets et événements d'intérêt communautaire.

Actions complémentaires

- Développer la lecture publique par la mise en réseau des médiathèques et bibliothèques de l'agglomération (carte unique...).
- Accompagner la mutualisation des moyens et des actions des communes d'un même secteur et l'action pour une offre culturelle de qualité.
- Évaluer la création de cursus de formations pluridisciplinaires aux métiers des arts (Mont Cavala, Salto), en s'appuyant sur les écoles existantes et les équipements de renom.



“ PROMOUVOIR LES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET LES SAISONS DÉCENTRALISÉES ”

ORIENTATION 3/2

Développer un habitat adapté aux modes de vie contemporains

A. Intensifier la rénovation des logements anciens pour les rendre attractifs

Actions prioritaires

- Création d'un guichet unique pour conseiller et aider les propriétaires occupants et bailleurs pour réhabiliter les logements et contribuer à éradiquer l'habitat indigne dans les communes.
- Favoriser la restructuration de logements pour adapter le parc aux besoins des ménages de petite taille, aux populations à revenus modestes, aux personnes âgées ou à mobilité réduite.

Actions complémentaires

- Promouvoir les constructions avec des matériaux durables.
- Mettre en œuvre le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

B. Assurer un développement de formes urbaines respectueuses des identités territoriales

Actions prioritaires

- Favoriser l'intégration paysagère des constructions et l'amélioration de la qualité des espaces : charte paysagère Agglo-communes- promoteurs.
- Soutenir la préservation et l'aménagement d'espaces agricoles et naturels dans la première couronne, en cohérence avec le SCOT.

Actions complémentaires

- Maîtriser les extensions urbaines et adapter les règles d'urbanisme au contexte local (rural, de montagne péri-urbain et urbain), favoriser le renouvellement et l'intensification urbaine.
- Soutenir un programme de restauration et de sauvegarde de l'architecture historique.

C. Développer un habitat adapté aux nouveaux besoins des habitants (jeunes, familles, personnes âgées, personnes seules) et aux nouveaux modes de vie

Action prioritaire

- Favoriser la construction de maisons en partage pour personnes âgées, adaptées aux territoires (ex. multi-sites en montagne), habitat intergénérationnel et résidences services.

Action complémentaire

- Poursuivre et étendre l'action de l'OPHIM Logis Cévenols pour la construction de logements novateurs « sur mesure ».

“ RÉNOVER LES LOGEMENTS ANCIENS ET FAVORISER LA CONSTRUCTION DE MAISONS EN PARTAGE ”





ORIENTATION 3/3

Se donner les moyens d'aménager le territoire : maîtrise du foncier et planification

A. Aménager de manière contrôlée le territoire et l'accompagner dans son développement

Actions prioritaires

- Créer une « réserve financière foncière » à l'échelle de l'Agglomération pour que les communes fassent valoir un droit de préemption sur le foncier du territoire.
- Créer une structure foncière au sein d'Alès Agglomération pour centraliser l'information et mettre en relation les acteurs : identifier avec les communes le foncier délaissé pouvant faire l'objet d'une valorisation communautaire, faire l'inventaire quantitatif et qualitatif du foncier et du bâti « à l'abandon », identifier et référencer les porteurs de projet pouvant être intéressés pour valoriser le foncier (ex. agriculteur, entreprises...).

Actions complémentaires

- Lutter contre les divisions de parcelles pour maintenir une maîtrise du foncier à destination des productions agricoles
- Racheter et restaurer le foncier stratégique du territoire (ex. Faïsses) dans une logique de valorisation agricole et paysagère du territoire.

B. Accompagner les communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme

Actions prioritaires

- Identifier les communes qui n'ont pas de PLU ou qui ont des difficultés à formaliser leur document d'urbanisme.
- Apporter un appui et des conseils aux communes pour les guider dans l'élaboration de leur document d'urbanisme : capitalisation de l'expertise et de l'expérience des services.

ORIENTATION 3/4

Connecter le territoire aux grands réseaux d'échanges et améliorer la mobilité interne

A. Connecter Alès Agglomération aux grands réseaux d'échanges : A7, A9, TER, TGV

Actions prioritaires

- Soutenir la finalisation avant 2030 de la 2x2 voies avec Nîmes et sa connexion avec l'autoroute A9.
- Exiger l'amélioration de la connexion ferroviaire avec Nîmes et la future gare TGV Nîmes Pont-du-Gard à Manduel (cadencement, haltes gare de Nîmes Université et sud-agglomération, troisième voie pour une connexion quai à quai TER dans la future gare TGV).

Actions complémentaires

- Exiger l'amélioration des liaisons vers Bagnols-sur-Cèze et Avignon, élargissements ponctuels en montagne.
- Exiger un transport collectif performant entre Alès et Bessèges (phase 1 Alès - St-Ambroix par le rail avec création d'une plateforme multimodale à St-Ambroix, phase 2 poursuite vers Bessèges).
- Être force de proposition et de lobbying pour le maintien en activité de la ligne ferroviaire Nîmes- Clermont-Ferrand.

B. Privilégier les transports en commun et déplacements doux dans le plan de déplacement d'Alès Agglomération

Actions prioritaires

- Faciliter les mobilités par un maillage territorial et intermodal : extension du réseau de navettes, transports à la demande, co-voiturage et parc relais.
- Développer les déplacements doux : voies vertes, pistes cyclables.

Actions complémentaires

- Améliorer la communication et l'information pour renforcer la visibilité, l'attractivité et l'usage des services de transport.
- Équiper le territoire en bornes solaires de recharge pour les véhicules électriques.



“ SOUTENIR LA FINALISATION DE LA 2X2 VOIES AVEC NÎMES ”

C. Contribuer au déploiement de la téléphonie mobile et d'internet haut débit en tous points du territoire

Action prioritaire

- Assurer le suivi d'un déploiement pertinent de la fibre par Orange et du programme Très Haut Débit par le Conseil Départemental du Gard en cohérence avec la

stratégie de développement et d'aménagement du territoire.

Actions complémentaires

- Négocier avec les opérateurs privés pour le développement de la téléphonie mobile.
- Déployer le réseau d'intérêt public très haut débit d'Alès Agglomération « Illico » pour les entreprises et les professionnels.

“ PROTÉGER LES PAYSAGES ET SÉCURISER LA RESSOURCE EN EAU ”

ORIENTATION 3/5

Mettre en valeur les patrimoines singuliers du territoire

A. Protéger les grands paysages et le réseau des Gardons

Actions prioritaires

- Viser le bon état écologique des Gardons et des cours d'eau en lien avec le Programme Général de la Ressource du SMAGE et le contrat de rivière.
- Actualiser et mettre en œuvre la charte paysagère (SCoT), la partager avec les communes et l'intégrer dans les documents d'urbanisme communaux.

Action complémentaire

- Inciter à la structuration d'un réseau d'espaces naturels, agricoles et de parcs urbains sur la première couronne.

B. Entretenir et rendre accessibles les patrimoines naturels et culturels

Action prioritaire

- Recenser, valoriser les patrimoines bâti, naturel et immatériel (réseau Passeurs de Mémoire).

Actions complémentaires

- Favoriser la restauration du patrimoine local en lien avec les chantiers d'insertion et les projets d'ESS : murs de faïsses en pierres sèches, ...
- Mettre en valeur, via le numérique, la collection minéralogique de l'École des Mines d'Alès.

C. Sécuriser la ressource en eau pour les usages domestiques, agricoles et industriels

Actions prioritaires

- Créer de nouvelles ressources par l'incitation à la récupération des eaux de pluie dans les nouvelles constructions (réglementation d'urbanisme) et la réutilisation des systèmes ancestraux (faïsses, retenues collinaires...).
- Sensibiliser les populations aux pratiques économes en eau : actions éducatives / écoles, pédagogie pratique / jardins familiaux (goutte à goutte, paillage).

Actions complémentaires

- Améliorer le cycle local de l'eau par la végétalisation accrue des espaces minéralisés, le recépage de la ripisylve et la connaissance de la ressource.
- Améliorer la performance des réseaux, les aménagements et actions paysagères économes, la planification des horaires de pompes dans les nappes pour réduire leurs impacts.
- Poursuivre la mobilisation des partenaires financiers.





AXE 4 DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS SOCIÉTALES ET TERRITORIALES

Optimisation des services publics locaux, lobbying pour obtenir les avancées nécessaires au développement des infrastructures majeures, mesures dynamiques pour garder et former les jeunes générations... : le pari de la solidarité est un pari sans cesse renouvelé qui nécessite l'implication de tous. Parce que les élus d'Alès Agglomération ont à cœur l'équité sociale et territoriale, ils souhaitent exprimer cette dimension à travers le quatrième axe du projet de territoire.

ORIENTATION 4/1

Connecter la jeunesse à son avenir

A. Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi

Actions prioritaires

- Susciter la création de formations : IUT, formations supérieures courtes avec recrutement sur aptitudes (Bac +2 et +3), formations en apprentissage en mobilisant les entreprises du territoire et les filières d'excellence, formations

spécifiques aux métiers du numérique et à la fabrication additive (impression 3D), dans des lieux de formation dédiés : fablab, plateformes techniques...

- Aménager des logements étudiants et pour jeunes actifs au cœur d'Alès pour gagner en attractivité et mieux valoriser les ressources artistiques des labels.

B. Faciliter l'accès des jeunes aux pratiques culturelles et sportives

Actions prioritaires

- Créer un pass-culture jeunes incluant des facilités de déplacement et communiquer sur ses avantages auprès du public.
- Étudier la gratuité des transports en commun desservant les

équipements sportifs et culturels pour les rendre plus facilement accessibles aux scolaires.

Actions complémentaires

- Développer une offre sportive accrue par le soutien aux associations (ex. sport féminin, sport étudiant.)
- Favoriser l'intégration des « cultures jeunes » dans les grandes institutions culturelles locales.
- Créer un prix Cabri d'Or Jeunes pour susciter les productions littéraires.

C. Favoriser la mobilité locale et internationale des jeunes

Action prioritaire

- Monter des séjours de coopération et d'échanges internationaux.

Action complémentaire

- Développer « Mobil Job » : site internet mobile dédié à l'emploi.

D. Améliorer l'insertion sociale des jeunes

Action prioritaire

- Accompagner le montage des chantiers jeunes et des chantiers éducatifs.

Actions complémentaires

- Favoriser le recours amplifié aux services civiques et au parrainage.
- Créer un espace « écoute jeunes » et mettre en place une prévention spécialisée à l'échelle de l'agglomération.

ORIENTATION 4/2

Promouvoir des services publics innovants, facilement accessibles pour tous en tous lieux du territoire



A. Former les citoyens aux usages du numérique pour éviter la fracture sociale

Action prioritaire

- Créer des Espaces Publics Numériques mobiles et fixes, et en assurer l'animation.

Actions complémentaires

- Créer une plateforme numérique unique des services publics d'Alès Agglomération accessible à tous dans les lieux d'accueil du public (mairies, Espaces Publics Numériques, office de tourisme, agences postales, points multiservices).
- Créer un lieu communautaire de formation au numérique et une chaîne télé numérique alimentée par des MOOC (cours en ligne) pour former les populations à l'usage des outils numériques.

B. Développer les pratiques sport, culture et loisirs

Action prioritaire

- Développer un réseau de cinéma itinérant et de plein air.

Actions complémentaires

- Développer la lecture publique par la mise en réseau des médiathèques et bibliothèques.
- Adapter les infrastructures et stades sportifs à l'évolution des usages et adapter leur vocation pour optimiser leurs usages (ex. city stades).
- Labelliser les écoles de musique et de danse en conservatoire à rayonnement intercommunal et les inscrire dans un projet pluridisciplinaire.

- Mettre en place une approche généraliste de type Office Municipal des Sports.

C. Maintenir et développer l'offre de soins et de services de santé

Actions prioritaires

- Créer des centres de santé multisites et maisons de santé.
- Développer les réseaux de santé : information / prévention / soins.
- Mettre en place des services spécifiques pour les personnes isolées.

Actions complémentaires

- Favoriser la mutualisation des locaux et la mise en place de services itinérants.
- Maintenir les établissements hospitaliers sur le territoire en promouvant et valorisant leur spécificité respective auprès de l'ARS : centre hospitalier d'Alès, centre hospitalier de Pontetils.

D. Développer des services innovants

Action prioritaire

- Évaluer la mise en place de services de mobilité pour les populations en milieu rural : transports à la demande, covoiturage...

Action complémentaire

- Étudier la mise en place de nouveaux services de garde pour favoriser l'accès à l'emploi.

“ METTRE EN ŒUVRE LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN ”

ORIENTATION 4/3 Renforcer l'équité territoriale et améliorer les conditions de vie

A. Poursuivre l'action de la Politique de la Ville dans les quartiers éligibles : Alès, Anduze, La Grand Combe

Actions prioritaires

- Amplifier les actions de réussite scolaire et éducative des enfants.
- Soutenir l'accès à la culture, aux activités physiques et sportives.
- Améliorer l'accès à la prévention et aux soins.
- Favoriser l'installation d'activités économiques dans les quartiers en politique de la ville.

Action complémentaire

- Organiser la participation des habitants à la vie de leurs quartiers (gestion urbaine de proximité).

B. Mettre en œuvre le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

Action prioritaire

- Accompagner la réhabilitation du parc privé de logements anciens dégradés et la poursuite de la requalification de logements sociaux.

Actions complémentaires

- Poursuivre la rénovation des faubourgs anciens et des îlots dégradés du centre-ville d'Alès : faubourgs du Soleil et de Rochebelle, Grand rue Jean Moulin et le renouvellement urbain engagé aux « Près Saint-Jean » et aux « Cévennes ».
- Mettre en valeur le Gardon dans la traversée des quartiers.
- Développer un parc de logement du centre-ville d'Alès adapté aux besoins des ménages, notamment des personnes âgées.

ORIENTATION 4/4

Organiser les coopérations ville, bourgs et bassins de vie dans une agglomération multipolaire

A. Conforter Alès comme ville-centre d'une agglomération dynamique et accueillante

Actions prioritaires

- Soutenir la vitalité commerciale du « cœur de ville cœur de territoire » et mettre en place un moratoire limitant les permis de construire des enseignes de la grande distribution en périphérie.
- Maintenir et développer des services publics majeurs.
- Favoriser la nature en centre-ville par l'aménagement des espaces publics.

Actions complémentaires

- Promouvoir le rayonnement des grands événements culturels artistiques et des équipements éducatifs.
- Requalifier les entrées de ville d'Alès, l'entrée du quartier gare – pôle d'intermodalité - et de la rocade.
- Aménager des espaces publics à l'échelle d'une agglomération de 140 000 habitants.

B. Revitaliser les centre-bourgs des Pôles de centralité secondaire définis dans le SCOT du Pays des Cévennes en lien avec l'action nationale cœur

de ville : Anduze, Saint-Jean-du-Gard, La Grand-Combe, Génolhac, Brouzet-les-Alès, Vézénobres

Actions prioritaires

- Réhabiliter/restructurer l'habitat
- Améliorer l'accessibilité (stationnements, modes doux, ...) et la qualité des espaces publics.

Actions complémentaires

- Redynamiser/restructurer l'offre commerciale tout en soutenant les initiatives communales.
- Développer des animations attractives.
- Appuyer le maintien de services de santé dans les centres bourgs.



“ METTRE EN VALEUR L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE ”



AXE 5 PROMOUVOIR LE TERRITOIRE ET DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES ET INSTITUTIONNELLES

Notre territoire est riche d'un patrimoine culturel et naturel qui attire chaque année de nombreux touristes. Il nous apparaît fondamental de le promouvoir pour renforcer son attractivité à l'échelle nationale et internationale.

ORIENTATION 5/1 Développer la communication territoriale à l'extérieur et à l'intérieur du territoire

A. Promouvoir la singularité de la destination Alès Agglomération « espace du bien vivre, respectueux de l'environnement »

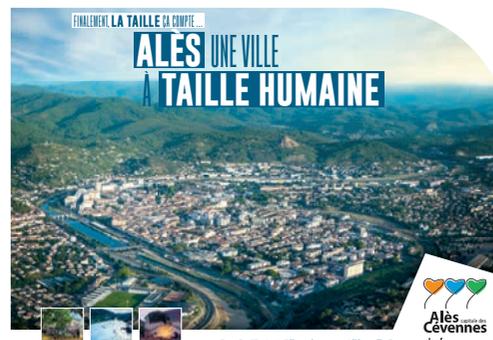
agriculture, sports mécaniques (rallye électrique des Cévennes), circuits touristiques insolites tout au long de l'année...

Actions prioritaires

- Faire des campagnes de publicité ciblées sur des publics et des messages différenciants : territoire à taille humaine, territoire nature et biodiversité, cœur de ville attractif...
- Promouvoir l'identité et les valeurs du territoire à travers ses filières de niche : industries de pointe, artisanat,

Action complémentaire

- Appuyer la promotion du territoire sur des témoignages singuliers : témoignages de personnes qui vivent bien sur le territoire, mobiliser la diaspora cévenole, réaliser un ouvrage de référence qui parle du territoire...



B. Développer une politique d'attraction événementielle

Actions prioritaires

- Organiser des événements sportifs et culturels à rayonnement national et européen pour faire parler d'Alès Agglomération.
- Positionner le Cratère comme un lieu phare des productions et des créations culturelles d'Alès Agglomération.

C. Renforcer la connaissance des compétences et actions d'Alès Agglomération par les communes

Actions prioritaires

- Partager le projet de territoire avec l'ensemble des communes d'Alès Agglomération.
- Créer l'identité d'Alès Agglomération auprès des habitants, entreprises, élus et faire de chacun l'ambassadeur du territoire par une animation interne.

- Assurer le partage de l'information par les 71 communes du territoire : maintien du Journal Alès Agglo et du site internet Ales.fr, création d'une radio locale de qualité.

Action complémentaire

- Valoriser les expériences réussies et le savoir-faire riche d'Alès Agglomération : ex. RESEDA, sujets d'études positifs (mémoires, thèses...).

ORIENTATION 5/2 Développer les coopérations territoriales et institutionnelles

A. Poursuivre et tisser les coopérations internes au territoire

Actions prioritaires

- Partager l'expertise et les compétences techniques des services pour accompagner les communes : apport d'ingénierie, d'expertises et de services spécialisés.

- Créer des guichets uniques thématiques au sein d'Alès Agglomération pour aider les communes et les particuliers dans les démarches administratives.
- Identifier, structurer et développer des filières locales pour centraliser la production et faciliter les débouchés.

Action complémentaire

- Définir et porter des politiques sur les enjeux communautaires : santé, alimentation, tourisme...

B. Développer les coopérations externes

Actions prioritaires

- Développer les coopérations touristiques autour de thèmes porteurs de sens pour Alès Agglomération : Nîmes-Arles-Grand Avignon, réseaux villes portes UNESCO, Parc

National des Cévennes, réseau étranger (ex. Hollandais) ...

- Développer des coopérations autour de la gestion et du traitement des déchets avec les autres intercommunalités du Gard.

Action complémentaire

- Renforcer les coopérations historiques : territoires industrie avec le Gard Rhodanien, Contrat d'Axe Nîmes Alès autour des transports.



Le 14 octobre 2021, le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité le Projet de Territoire actualisé.



LES **112 ÉLUS** D'ALÈS AGGLOMÉRATION QUI ONT CONÇU ET VOTÉ LE PROJET DE TERRITOIRE

ALBALADEJO Marie-Claude - Alès

ALLEMAND Liliane - Vézénobres

ANDRÉ Lionel - Thoiras

ANDRÉ Sylvain - Cendras

AVOUAC Olivier - Ners

BANQUET Gérard - Mons

BARAFORT Laure - Lamelouze

BARBA Joseph - Laval-Pradel

BARONI Gérard - Les Plans

BASSIER Francis - Alès

BAZALGETTE Thierry - Bagard

BEAUCLAIR Jean-Pierre - Saint-Florent-sur-Auzonnet

BÉNÉZET Jean-Charles - Saint-Christol-lez-Alès

BENOIT Marc - Alès

BENSAKOUN Alain - Alès

BLANC Geneviève - Anduze

BON Hélène - Brouzet-les-Alès

BORD Arnaud - Alès

BORD Serge - Saint-Julien-les-Rosiers

BOUET Rémy - Brignon

BOUGAREL Christophe - Castelnau-Valence

BOUSSAC Roseline - Bonnevaux

BRIOUDES Georges - Les-Salles-du-Gardon

BUREL Jean-Michel - Saint-Just-et-Vacquières

CARILLO Antonia - Alès

CASTOR Ysabelle - Alès

CAVAILLÉ Aimé - Alès

CELESTE Lucas - Saint-Privat-des-Vieux

CHAMBON Christian - Alès

CHAPPELLIER Laurent - Massanes

CHAPON Adrien - Saint-Paul-la-Coste

CHASSARY Ghislain - Rousson

CHERON Guy - Génolhac

COMTE Yves - Salindres

CRÉSPON-LHERISSON Monique - Corbès

CROS Henri - La Vernarède

D'ANTONA Jean-Claude - Monteils

DAUTUN Georges - Saint-Jean-de-Ceyrargues

DEBIERRE Méryl - Alès

DELEUZE Patrick - Chamborigaud

FAGES-DROIN Fabienne - Alès

FIARD Fabien - Cruviers-Lascours

FONTBONNE Céline - Saint-Christol-lez-Alès

GÉNOLHER Aurélie - Massilargues-Atuech

GIOVINAZZO Alain - Les Mages

GRAS Frédéric - Saint-Césaire-de-Gauzignan

GUIRAUD David - Saint-Maurice-de-Cazevielle

GUY Lysiane - Salindres

Les forces vives et partenaires de la mise en œuvre du projet de territoire

Associations locales, Habitants, Maires des communes et élus municipaux, Membres du Conseil de développement d'Alès Agglomération, Sous-Préfecture, DDTM30, Parc National des Cévennes, Région Occitanie, Conseil Départemental du Gard, Pôle Métropolitain Nîmes Alès, EPCI limitrophes, Entente UNESCO, Agence de développement Alès Myriapolis, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et d'Artisanat, Maison de l'Emploi, Pays des Cévennes, Mission Locale Jeunes, Institut Mines Télécom, SAFER, Chambre d'Agriculture, Agence de l'eau, SMAGE, Agence d'urbanisme des Régions Nîmoise et Alésienne, Caisse d'Allocations Familiales, ADEME.



HAOUES Soraya - Alès
HEDDEBAUT Julien - Boisset-et-Gaujac
HILLAIRE Bernard - Saint-Jean-de-Valérisclle
HUGUET Johanna - Saint-Etienne-de-l'Olm
ITIER Frédéric - Ribaute-les-Tavernes
JACOT Thierry - Générargues
JONQUET Thierry - Seynes
JULLIAN Patrick - Saint-Hippolyte-de-Caton
LADRANGE Béatrice - Alès
LARGUIER Catherine - Alès
LAURENT Cyril - Alès
LEMARIÉ Guilhem - Anduze
LOPEZ DUBREUIL Julie - Saint-Jean-du-Pin
LOZANO Christelle - Rousson
MAGNE Martine - Alès
MAGNY Sébastien - Saint-Bonnet-de-Salendrinque
MALAVAL Jean-Marie - Concoules
MALAVIEILLE Patrick - La Grand'Combe
MANIFACIER Guy - Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille
MASSON Jean-Régis - Alès
MAZUC Bruno - Alès
MERCIER Michel - Le Martinet

MEUNIER Valérie - Alès
MEURTIN René - Sénéchas
MEYNIER Jérôme - Saint-Christol-lez-Alès
MILESI Pascal - Saint-Julien-de-Cassagnas
MONTENEZ Karine - La Grand'Combe
MONTIGNY André - Saint-Christol-lez-Alès
MOURGUES Ludovic - Sainte-Croix-de-Caderle
NAAMAR Elisabeth - Les-Salles-du-Gardon
OZIL Cyril - Euzet
PEIRETTI GARNIER Angélique - Saint-Julien-les-Rosiers
PEPIN Jacques - Sainte-Cécile-d'Andorge
PERCHOC Nicolas - Alès
PEREZ Joseph - La Grand'Combe
PERRET Jean-Michel - Saint-Hilaire-de-Brethmas
PEYRIC Firmin - Aujac
PEYRIC Marie-Christine - Alès
PLANQUE Paul - Alès
PUDDU Jean-Noël - Vabres
RAVAUD Corinne - Saint-Privat-des-Vieux
RIBOT Georges - Soustelle
RIBOT Philippe - Saint-Privat-des-Vieux
RICHARD Evelyne - Saint-Hilaire-de-Brethmas

RICOME Laurent - Alès
RIVENQ Christophe - Alès
ROUILLON Jean-Claude - Alès
ROUSTAN Max - Alès
ROUX Andrée - Saint-Jean-de-Serres
RUAS Michel - Saint-Jean-du-Gard
SALLES Didier - Deaux
SASSO Marc - Chambon
SEKARNA Nordine - Saint-Martin-de-Valgalmgues
SELLE François - Portes
TEISSIER Christian - Méjannes-lès-Alès
TORREILLES Éric - Lézan
VARIN D'AINVELLE Roch - Servas
VERRIEZ Jack - Mialet
VEYRET Michèle - Alès
VIC Jérôme - Martignargues
VIDAL Jean-Jacques - Boucoiran-et-Nozières
VIGNE Marielle - Tornac
VIGNE Michel - Branoux-les-Taillades
WILLENS Jennifer - Saint-Martin-de-Valgalmgues

